



ACADÉMIE
DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité



COLLEGE PIERRE PFLIMLIN
BRUNSTATT-DIDENHEIM

RENTREE 2025

Collège Pierre Pflimlin
14 rue Arthur Ashe
BRUNSTATT
68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM

Affaire suivie par : Corinne LAURENT
Tél. 03 89 31 90 70
Mél : ce.0681957H@ac-strasbourg.fr

Fiche de candidature à une section sportive scolaire

- 1 Renseignez avec précision le dossier de candidature et signez l'attestation parentale.
- 2 Complétez le dossier en y joignant :
 - Une photocopie de la licence sportive
 - Une photocopie des bulletins scolaires
 - 2 timbres autocollants au tarif « lettre 20 g » en vigueur (pas d'enveloppe timbrée)
- 3 Informez le club de rattachement de votre enfant de votre démarche.
- 4 Déposez le dossier ainsi complété auprès de l'établissement où est actuellement scolarisé l'enfant. L'école complètera la partie pédagogique (page 4).
- 5 L'établissement d'origine ou la famille se chargera de retourner le dossier de candidature avec **les pièces jointes demandées pour le 21 mars 2025**, date limite de réception des dossiers. Veuillez-vous assurer que l'établissement d'origine a bien envoyé le dossier au Collège P. Pflimlin de Brunstatt.

Tout dossier retourné incomplet ou après cette date sera rejeté.

- 6 Entre le 22 et le 30 avril 2025, le Collège Pierre Pflimlin organisera des tests sportifs. Les candidats seront destinataires d'une convocation individuelle.
- 7 Le collège Pierre Pflimlin vous informera de l'avis de la commission de recrutement. L'avis de la commission n'est en aucun cas une notification d'affectation qui est du seul ressort de Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Cette notification vous parviendra au courant du mois de juin.

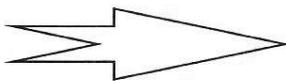
L'inscription aura lieu fin juin 2025.

La Principale
C.DEGOUT

NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR NOTER :

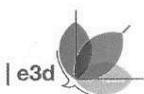
Vous êtes invité à participer à une réunion d'information qui aura lieu au

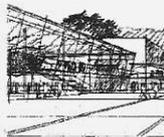
Collège Pierre Pflimlin de BRUNSTATT



MARDI 25 FEVRIER 2025 à 18h15

avec les cadres des différentes sections et la Direction du Collège.





Collège Pierre Pflimlin
14 rue Arthur Ashe
BRUNSTATT
68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM

Affaire suivie par : Corinne LAURENT
Tél. 03 89 31 90 70
Mél : ce.0681957H@ac-strasbourg.fr

**Dossier de candidature
en section sportive
scolaire**

Niveau : 6^e / Judo

⇒ **A RETOURNER POUR LE :**

**Vendredi 21 mars 2025 délai de rigueur
(tout dossier incomplet sera refusé)**

⇒ **JOINDRE OBLIGATOIREMENT**

2 timbres (tarif "lettre" en vigueur)
Photocopie de la licence sportive
Photocopie des bulletins scolaires

⇒ **EPREUVE SPORTIVE DE SELECTION :**

Le calendrier vous sera remis au retour du dossier

⇒ **SECTEUR DE RECRUTEMENT :**

Districts de Mulhouse, Saint Louis et Altkirch
(voir documents joints)

A COMPLETER PAR LA FAMILLE

● 1 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE :

Nom et prénom du représentant légal : M. Mme (1)

Adresse :

Commune : Code Postal :

N° tél. : Domicile : Portable : Professionnel :

Mail :

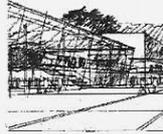
(1) rayer la mention inutile

● 2 – IDENTITE DE L'ELEVE

Nom et prénom : Sexe:

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité : Taille : Poids :



A COMPLETER PAR LA FAMILLE

● 3 – ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE ACTUELLEMENT

Nom de l'école :

.....

Adresse complète :

.....

Code Postal : Ville : Tél. :

Classe actuellement suivie :

Classe redoublée :

● 4 – ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES ENVISAGES :

Bilingue Français Culture de l'Antiquité (Latin) Enseignement religieux catholique

● 5 – CLUB SPORTIF (à compléter par le club)

Nom du club sportif d'adhésion :

.....

Nombre d'années de pratique en club :

Nom de l'entraîneur :

Appréciations obligatoires de l'entraîneur :

Classement (uniquement pour le tennis) :

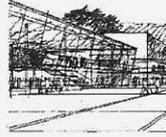
Palmarès (préciser) :

Pour les sports d'équipe, postes préférentiels :

Nom, prénom :

Date :

Signature :



ATTESTATION PARENTALE

- 1) Le régime des études est identique à celui des autres élèves de l'établissement ; toutefois un aménagement des horaires leur permet de participer aux entraînements sportifs. L'inscription en section sportive peut être incompatible avec l'enseignement du latin, des sections bilingues et de la religion pour certains niveaux.
- 2) L'affectation des élèves, après décision de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Haut-Rhin, est valable pour un cycle de 2 ans (6^e-5^e ou 4^e-3^e). Ainsi, en fin de 5^e les élèves repasseront les épreuves de sélection pour être admis en section sportive 4^e. A titre exceptionnel et dans le cadre de places disponibles, il pourra être envisagé un recrutement en fin de 6^e, ou en fin de 4^e.
- 3) Toute attitude scolaire (travail et/ou comportement) jugée insuffisante sera sanctionnée par une suspension temporaire de la section sportive. L'élève s'expose aux mesures disciplinaires prévues dans le règlement intérieur et le Code de l'Education.
- 4) Tout retrait de la Section Sportive Scolaire, demandé par la famille, implique un retour dans le collège de secteur.
- 5) Les élèves sont libérés sur le lieu de leur entraînement à 16h13 ou à 18h. Dans ce dernier cas, ils ne pourront plus profiter du transport scolaire. La ligne du tram se situe à 10 mn à pied environ.
- 6) Le collège dispose d'une demi-pension. Le prix du repas est de 4,30 € à l'unité (prix indicatif au 01/01/2025). Les élèves pourront être inscrits au forfait 4 jours (3,55€/repas).
- 7) Transports
 - a) Le collège est desservi par les lignes SOLEA (10, 14 et 51) ainsi que par un transport scolaire spécial (Bruebach, Steinbrunn-le-Bas)
 - b) S'agissant des élèves ne relevant pas de ce secteur, il reviendra aux parents d'organiser les déplacements de leur enfant y compris au moment du repas si l'élève ne mange pas à la cantine.

Je soussigné(e)

responsable légal de l'enfant

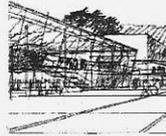
atteste avoir pris connaissance des renseignements ci-dessus et m'engage à les respecter.

A....., le

Nom et prénom du (des) responsable(s) légal(aux) et signature(s) :

.....





PARTIE PEDAGOGIQUE
A REMPLIR PAR L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Nom et Prénom de l'élève :
.....

Bilan annuel : Appréciations de l'enseignant de CM2 ou du Professeur Principal

Matière	Note ou niveau de maîtrise	Remarques
Français		
Mathématiques		
Histoire-géographie		
Langue		

Attitude face au travail :

Disposition à poursuivre des études secondaires tout en pratiquant une activité sportive intense :

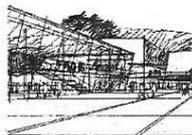
Appréciations de vie scolaire (assiduité, respect du règlement intérieur, comportement, attitude) :

Observations écrites et avis du Directeur d'Ecole ou du Chef d'Etablissement :
(à remplir obligatoirement)

Avis favorable

Avis défavorable

Date et signature :



FICHE TECHNIQUE – JUDO



OBJECTIFS

- 1 - Permettre à l'élève de pratiquer un entraînement dans les meilleures conditions scolaires.
Un suivi sportif et médical sera assuré.
- 2 - Préparer pour certains d'entre eux l'entrée en **Section d'Excellence Sportive** ou **Pôle Espoirs** après la troisième (voies professionnelles ou générales et technologiques).

STRUCTURE D'ACCUEIL

La section fonctionne pour les candidats, garçons et filles, des classes allant de la 6^e à la 3^e.
Le Collège se réserve le droit, après concertation avec les différents partenaires, de suspendre temporairement ou définitivement, un élève qui ne donnerait pas satisfaction sur le plan scolaire et/ou sportif.
Le recrutement des élèves est valable pour un cycle de 2 ans (6^e-5^e ou 4^e-3^e). Ainsi, en fin de 5^e, les élèves repasseront les épreuves de sélection pour être admis en section sportive en 4^e.
À titre exceptionnel et dans le cadre de places vacantes, il pourra être envisagé un recrutement en fin de 6^e pour une entrée en 5^e et en fin de 4^e pour une entrée en 3^e.

FONCTIONNEMENT

Scolaire	L'effectif de la section sera réparti de la 6 ^e à la 3 ^e . Le régime des études est identique à celui des autres élèves du collège. L'admission à la demi-pension est possible (4,30€ le ticket repas à l'unité). L'inscription en internat est possible (internat centre sportif régional)
Club	Les élèves restent licenciés dans leur club d'origine. Les entraînements de clubs sont obligatoires en complément de ceux de la Section Sportive.
Sportif	1,5h hebdomadaire, en plus des cours d'EPS, les lundis, mardis et jeudis au Centre Sportif Régional d'Alsace, 5 rue des frères Lumières MULHOUSE (tapis de 600m ²). Une charte sera signée. Elle engagera l'élève, les parents, le collège, le club et le Comité Départemental de Judo du Haut-Rhin à faire tout leur possible afin d'atteindre les objectifs. Les élèves participent aux championnats scolaires UNSS de la 6 ^e à la 3 ^e .
Déplacements	Les élèves sont accompagnés pour se rendre aux installations sportives et sont libérés sur place à l'issue de la séance à 18h. Il revient aux parents d'organiser le retour de leur enfant. (ligne Tram à 5mn).

CONDITIONS D'ADMISSION

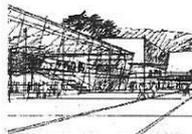
- **Dérogation** : Pour les enfants ne relevant pas du secteur du collège, **une dérogation** sera à saisir selon la procédure de la DSDEN(s'adresser au Directeur de l'Ecole).
- **Critères sportifs** : Les candidats, nécessairement licenciés dans un club de la FFJDA, devront passer des tests sportifs destinés à déterminer leur aptitude physique et technique à suivre cet enseignement. Niveau demandé : minimum ceinture orange.
- **Critères scolaires** : Examen du dossier scolaire qui a pour but de s'assurer que le candidat n'est pas en difficulté scolaire et a la capacité de concilier sport et études. Les élèves ayant un retard scolaire de 2 ans et plus ne peuvent être admis.

La sélection définitive des candidat(e)s est effectuée par la Commission Académique qui inscrit les élèves sur une liste principale et une liste supplémentaire, à laquelle il sera fait appel sous réserve de places disponibles.



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**COLLEGE PIERRE PFLIMLIN
BRUNSTATT-DIDENHEIM**

**Collège Pierre Pflimlin
14 rue Arthur Ashe
BRUNSTATT
68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM**

RENTREE 2025

Affaire suivie par : Corinne LAURENT
Tél. 03 89 31 90 70
Mél : ce.0681957H@ac-strasbourg.fr

**REPARTITION DES COMMUNES
PAR DISTRICTS**

DISTRICT DE MULHOUSE		
BALDERSHEIM	HOMBOURG	RICHWILLER
BANTZENHEIM	ILLZACH	RIEDISHEIM
BATTENHEIM	ILLZACH-MODENHEIM	RIXHEIM
BRUEBACH	KINGERSHEIM	RUELISHEIM
BRUNSTATT	LUTTERBACH	RUMERSHEIM-LE-HAUT
CHALAMPE	MORSCHWILLER-LE-BAS	SAUSHEIM
DIDENHEIM	MULHOUSE	STAFFELFELDEN
DIETWILLER	MUNCHHOUSE	WITTELSHEIM
ESCHENTZWILLER	NIFFER	WITTENHEIM
FLAXLANDEN	OTTMARSHEIM	ZILLISHEIM
GALFINGUE	PETIT-LANDEAU	ZIMMERSHEIM
HABSHEIM	PFASTATT	
HEIMSBRUNN	REININGUE	



**Collège Pierre Pflimlin
14 rue Arthur Ashe
BRUNSTATT
68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM**

Affaire suivie par : Corinne LAURENT
Tél. 03 89 31 90 70
Mél : ce.0681957H@ac-strasbourg.fr

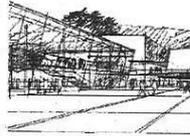
**REPARTITION DES COMMUNES
PAR DISTRICTS**

DISTRICT D'ALTKIRCH			
ALTENACH	ALTKIRCH	AMMERTZWILLER	ASPACH
BALLERSDORF	BALSCHWILLER	BELLEMAGNY	BENDORF
BERENTZWILLER	BERNWILLER	BETTENDORF	BETTLACH
BIEDERTHAL	BISEL	BOUXWILLER	BRECHAUMONT
BRETEN	BUETHWILLER	CARSPACH	CHAVANNES SUR L'ETANG
COURTAVON	DANNEMARIE	DIEFMATTEN	DURLINSDORF
DURMENACH	EGLINGEN	ELBACH	EMLINGEN
ETEIMBES	FALKWILLER	FELDBACH	FERRETTE
FISLIS	FRANKEN	FRIESEN	FROENINGEN
FULLEREN	GILDWILLER	GOMMERSDORF	GRENTZINGEN
GUEVENATTEN	HAGENBACH	HAUSGAUEN	HECKEN
HEIDWILLER	HEIMERSDORF	HEIWILLER	HENFLINGEN
HINDLINGEN	HIRSINGUE	HIRTZBACH	HOCHSTATT
HUNDSBACH	ILLFURTH	ILLTAL	JETTINGEN
KIFFIS	KOESTLACH	LARGITZEN	LEVONCOURT
LIEBSDORF	LIGSDORF	LINSDORF	LUCELLE
LUEMSCHWILLER	LUTTER	MAGNY	MANSPACH
MERTZEN	MOERNACH	MONTREUX JEUNE	MONTREUX VIEUX
MOOSLARGUE	MUESPACH	MUESPACH LE HAUT	OBERDORF
OBERLARG	OBERMORSCHWILLER	OLTINGUE	PFETTERHOUSE
RAEDERSDORF	RETSWILLER	RIESPACH	ROMAGNY
ROPPENTZWILLER	RUEDERBACH	SAINT BERNARD	SAINT COSME
SAINT ULRICH	SCHWOBEN	SEPPOIS LE BAS	SEPPOIS LE HAUT
SONDERSDORF	SPECHBACH LE BAS	SPECHBACH LE HAUT	STEINSOULTZ
STERNENBERG	STRUETH	TAGOLSHEIM	TAGSDORF
TRAUBACH LE BAS	TRAUBACH LE HAUT	UEBERSTRASS	VALDIEU LUTRAN
VIEUX FERRETTE	WAHLBACH	WALDIGHOFEN	WALHEIM
WERENTZHOUSE	WILLER	WINKEL	WITTERSDORF
WOLFERSDORF	WOLSCHWILLER	ZAESSINGUE	



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**COLLEGE PIERRE PFLIMLIN
BRUNSTATT-DIDENHEIM**

**Collège Pierre Pflimlin
14 rue Arthur Ashe
BRUNSTATT
68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM**

RENTREE 2025

Affaire suivie par : Corinne LAURENT
Tél. 03 89 31 90 70
Mél : ce.0681957H@ac-strasbourg.fr

REPARTITION DES COMMUNES PAR DISTRICTS

DISTRICT DE ST LOUIS		
ATTENSCHWILLER	KAPPELEN	RANSPACH-LE-HAUT
BARTENHEIM	KEMBS	RANTZWILLER
BARTENHEIM-LA- CHAUSSEE	KEMBS LOECHLE	ROSENAU
BLOTZHEIM	KNOERINGUE	SAINT LOUIS
BRINCKHEIM	KOETZINGUE	SCHLIERBACH
BUSCHWILLER	LANDSER	SIERENTZ
FOLGENSBOURG	LEYMEN	STEINBRUNN-LE-BAS
GEISPITZEN	LIEBENSCHWILLER	STEINBRUNN-LE-HAUT
HAGENTHAL-LE-BAS	MAGSTATT-LE-BAS	STETTEN
HAGENTHAL-LE-HAUT	MAGSTATT-LE-HAUT	UFFHEIM
HEGENHEIM	MICHELBACH-LE-BAS	VILLAGE-NEUF
HELFRANTZKIRCH	MICHELBACH-LE-HAUT	WALTENHEIM
HESINGUE	NEUWILLER	WENTZWILLER
HUNINGUE	RANSPACH-LE BAS	